

La Ferme des Tilleuls

Maraîchage bio — Vente directe & AMAP

FACTURE

N° F-2026-1249

Émission : 09 juin 2026

Prestation : 06/06/2026

Échéance : 09/07/2026

Micro-BA · CA ≤ 120 000 €

ÉMETTEUR

Julien LEROY

Entreprise individuelle — La Ferme des
Tilleuls

5 Lieu-dit La Croix Neuve

87000 Démo-sur-Vienne — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)

Code APE : 0113Z — Culture de légumes

TVA intra. : FR 00 000000000

CLIENT

AMAP du Verger Démo

12 place du Marché

33000 Bordeaux-Test — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)

TVA intra. : FR 00 000000000

Contact : contact@amap-exemple.test

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
Huile essentielle lavande fine bio Distillation vapeur, 10 ml flacon verre ambré	13	42.50 €	20.0 %	552.50 €
Tisane lavande-mélisse bio Sachet 50 g, séchage naturel	10	38.00 €	5.5 %	380.00 €
Panier maraîchage bio de saison Panier 5 kg — AMAP hebdomadaire	11	18.00 €	5.5 %	198.00 €

Total HT	1130.50 €
TVA 20.0 %	110.50 €
TVA 5.5 %	31.79 €
Total TTC	1272.79 €

Mode de paiement : virement bancaire sous 30 jours (échéance 09/07/2026)

IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 — **BIC :** XXXXXXXXXXXX (fictif — démo)

Référence à porter : F-2026-1249

Pénalités de retard : en cas de retard de paiement, seront appliquées les pénalités au taux minimum légal (3 x taux d'intérêt légal) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 Code de commerce). **Pas d'escompte pour paiement anticipé.**

Factur-X : document conforme au profil EN16931 (norme européenne EN 16931, obligatoire en France à partir du 1^{er} septembre 2026 pour la réception, 2027-2028 pour l'émission).
Généré par **SelfInvoice** — écosystème MySelf — AGPL-3.0-or-later.

Factur-X EN16931